



Perrin sort son LBD salarial , la DRFiP 31 piétine ses agents et leurs représentants !!! Et on devrait croire ces gens-là quand ils nous donnent des assurances sur notre avenir professionnel ?

Toulouse, le 3 février 2020

Vous trouverez ci-après un mail adressé vendredi par la section CGT au directeur régional. Le gouvernement, pressé d'en finir avec le mouvement de défense de la Sécurité sociale, contre la retraite par points de Macron / Philippe, somme ses ministres de mettre la pression sur les grévistes de la Fonction publique d'État . Et la DRFiP 31, le petit doigt sur la couture du pantalon, s'exécute gentiment et n'assume même pas en ne prévenant pas les agents et les organisations syndicales. Il est certes plus facile d'assumer en CHSCT la fermeture au public et la transformation en Fort Knox de la direction le 24 janvier, jour de rassemblement contre les suppressions d'emplois et la retraite par points. Honte à tous ces fossoyeurs du dialogue social et de la démocratie ! Pendant que les cadeaux aux plus riches continuent de pleuvoir, on s'acharne financièrement contre les collègues en lutte pour le maintien d'une justice sociale !!!

Bonjour,

Des bruits de couloirs circulaient dans plusieurs directions de la DGFiP, faisant apparaître que des consignes auraient été données par la direction générale aux CSRH de ne plus plafonner à deux jours le nombre prélèvements pour faits de grève le même mois.

Un accord existait dans le département sur le sujet depuis le conflit local 2019.

Nos camarades de Solidaires viennent de nous informer que, suite à un échange téléphonique que M. Chatail a eu avec eux, vous aviez prévu d'informer les organisations syndicales (et donc les personnels) lors du CT du 6 février que les journées de grève du 5 décembre au 14 janvier seraient précomptées sur la paie de nos collègues au mois de février en fonction de la quotité saisissable.

Cette façon de procéder est une preuve supplémentaire du mépris que vous avez envers les agents sous votre responsabilité et les organisations syndicales qui les représentent.

Mettre en difficulté financière les collègues va vous avancer à quoi dans votre action de liquidation de notre administration dans le département ?

Vos représentants viennent pérorer dans les CHSCT et les groupes de travail afférents en affirmant que la DRFiP se préoccupe des conditions de vie au travail des personnels mais elle serait prête à mettre en difficulté financières des dizaines de famille d'agents du département ?

Vous ne respecteriez décidément plus rien si vous persévérez dans cette entreprise ignoble, de faire payer de cette manière aux salariés leur engagement contre la réforme inique des retraites, destruction de notre Sécurité sociale.

Vous avez affirmé reconnaître la valeur du droit de grève (et vous opposer aux piquets de grève) lors du conflit local de 2019, nous espérons que vous ne vous abaisserez pas à en faire payer le prix aux agents en les précipitant aveuglément dans la difficulté pécuniaire.

Après l'assignation des 40 collègues et des organisations syndicales au tribunal administratif au printemps dernier, vous porteriez une responsabilité encore plus lourde dans le climat professionnel et social local, déjà fortement détérioré par les incertitudes qui pèsent sur l'avenir des services et des missions.

Nous vous demandons donc simplement de revenir à un peu de mesure et d'humanité en maintenant la poursuite de l'accord de prélèvement de deux jours de grève chaque mois qui prévaut depuis février 2019.

Salutations militantes,

Pour la CGT Finances publiques 31

Estelle MOLLO-GENE et Jean-Marc SERVEL

Nous, fonctionnaires de l'État, allons-nous longtemps accepter d'être traités comme des parias ?!

1,2 % d'augmentation de salaire depuis 2010 ! Point d'indice gélé jusqu'en 2022 !

Inflation 2010 – 2019 : 8,27 %, donc 7 points de pouvoir d'achat perdus en 10 ans !

20 106 suppressions d'emplois au Finances publiques depuis 2010, qui induisent la dégradation des conditions de travail et de la qualité du service rendu au public.

Menace de destruction de notre système de retraites.

Loi transformation de la Fonction publique : suppression du CT et du CHSCT, suppression de la majorité des CAP, recours aux contractuels, rupture conventionnelle ...

Et pourtant, la résistance continue, la bataille des idées est en train de se gagner !

Mouvement des gilets jaunes depuis novembre 2018.

Mouvement massif pour la défense et l'amélioration de notre système de retraite par répartition, solidaire et intergénérationnel. Depuis le 5 décembre, les salariés et la jeunesse maintiennent la pression sous diverses formes pour exiger le retrait du plan Macron / Philippe de retraite par points.

M. Perrin est en difficulté pour dérouler son « nouveau réseau de proximité » (**des dizaines de délibérations de collectivités se sont opposées au plan Darmanin**)

61 % de l'opinion publique exige toujours le retrait de ce plan inique !

La répression et la criminalisation des manifestations et des initiatives revendicatives se poursuit :

- à la DRFiP 31 avec la fermeture au public et le calfeutrage des fenêtres par des panneaux en bois lors du rassemblement contre les suppressions d'emplois et la retraite par points, avec la tentative de retenue massive des jours de grève en février et / ou mars
- à la RATP avec la demande de licenciements de 3 responsables syndicaux
- chez Enedis avec l'assignation au tribunal
- chez les enseignants, 4 500 mesures de poursuites nationales, 7 jours de grève retenus en Haute Garonne
- lors des manifestations du samedi avec gazages, mutilations, ...

La direction propose une réunion informelle aux OS du département lundi soir prochain à 16h00 (nous avons demandé au directeur 16h30, confirmation dans la journée) sur le sujet des retenues de grève.

Nous invitons l'ensemble des collègues rue des Lois à partir de 16h pour exiger le maintien de l'accord issu du conflit 2019 (2 jours prélevés par mois) et remis en cause unilatéralement par la direction !

Y entrer sans votre soutien n'aura pas du tout le même poids ! Tous ensemble contre ces méthodes brutales, du sommet de l'État jusqu'au bas de l'échelle, mais aussi,

Pour nos salaires, pour nos pensions et nos retraites :

- ✓ Une augmentation immédiate de la valeur du point, avec une première revalorisation de 1,5 % par an de 2020 à 2025 ;
- ✓ Une revalorisation significative et immédiate des pensions et retraites ;
- ✓ Des mesures pour compenser les lourdes pertes de pouvoir d'achat déjà intervenues ;
 - ✓ L'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- ✓ L'abrogation de toutes formes de rémunération et de carrière au mérite et du RIFSEEP ;
- ✓ L'abandon du dogme du plafonnement des dépenses de retraites.



**NON à LA
RETRAITE
DES MORTS**

